

Communauté Economique Européenne



Ministère chargé des Transports  
Direction Régionale et Interdépartementale  
de l'Équipement et de l'Aménagement  
ILE DE FRANCE

Ministère chargé des Transports

Licence n° 2010/11/ 0003198

pour le transport international de marchandises par route pour compte d'autrui

ILE DE FRANCE

La présente licence autorise (1) HANS TRANS DEMENAGEMENT

4 E RUE DES ECOLES  
95500 LE THILLAY

n° SIREN | 523247922

à effectuer, sur toutes les relations de trafic, pour les trajets effectués sur le territoire de la Communauté, des transports internationaux de marchandises par route pour compte d'autrui tels que définis dans le règlement (CEE) n° 881/92 du Conseil, du 26 mars 1992, et dans les dispositions générales de cette licence.

Observations particulières :

EN CAS DE CHANGEMENT D'ADRESSE EN REGION ILE DE FRANCE  
LE TITRE RESTE VALABLE

La présente licence est valable du 26/08/2010 au 25/08/2015

Délivrée à PARIS(FRANCE)

le 26/08/2010

Pour le préfet de la région Île-de-France<sup>(2)</sup>,  
Préfet de Paris et par délégation,  
Le chef du département régulation des transports routiers

Patrick FILY

(1) Nom ou raison sociale et adresse complète du transporteur.

(2) Signature et cachet de l'autorité ou de l'organisme compétent qui délivre la licence.